

**Une très belle rentrée scolaire 2019-2020 pour tous et surtout pour nos 492 élèves.**

**L'équipe pédagogique a accueilli cette année, Sabrina Wattré enseignante titulaire en CE1A, Catherine Raybaud enseignante en CE1B, Laurence Schofield remplaçante de Céline Casado en CM1A et Ekaterina Le Moine remplaçante de Sophie Gil Belchil en MSA**

## Les parents hélicoptères :

Jusqu'à ce matin et « L'humeur du matin » de Guillaume ERNER (à écouter en Podcast), je ne connaissais pas ce terme qui nous vient du Canada et des Etats Unis : « le parent hélicoptère ».

La définition dépendra de l'effet voulu mais désigne ces parents qui « planent » en « vol stationnaire » au-dessus de leur enfant prêt à intervenir au moindre problème que ce dernier rencontre. Nous pouvons rajouter que, lorsque l'enfant grandit, la feuille de route de l'hélicoptère éloigne de plus en plus de son centre d'intérêt.

Guillaume ERNER donne trois règles pour être un bon parent hélicoptère :

« la première : considérez que la vie de votre enfant, c'est la vôtre, ne laissez personne franchir la barrière placentaire ! Deuxième commandement : le pire qu'il puisse arriver à votre enfant, c'est l'autonomie. Troisième commandement : oubliez la gare de Perpignan, le centre du monde, c'est votre morpion. »

Nous laisserons à ce journaliste sa part d'humour et de provocation, mais il n'en reste pas moins intéressant de se demander en quoi l'école peut devenir un espace compliqué pour le parent hélicoptère et pour l'élève lui-même.

L'école se veut développer l'autonomie, l'esprit critique, la rencontre de l'autre, la prise de conscience d'espaces inconnus, la prise de risques sous le contrôle d'adultes professionnels. Non seulement par le pacte républicain mais aussi et surtout par notre vision des hommes tous frères en Jésus Christ, notre école Jeanne d'Arc promeut que tous les élèves ont les mêmes droits et les mêmes devoirs, que les règles sont communes à tous les parents.

Un log de navigation qui a fait ses preuves à l'école.

Je souhaite à chacun d'entre vous, une belle année scolaire, tous embarqués dans le même avion en direction d'un pays à construire où il fait bon apprendre en communion avec ses pairs et les adultes qui sont au service des plus petits.

Avec le total dévouement de la communauté éducative de l'école.

## **T-shirt de l'école : urgent**

A partir de cette année, en collaboration avec l'APEL et l'équipe éducative, il a été décidé de réaliser un tee-shirt pour tous les enfants qui servira pour le sport et les activités de l'école.

Nous vous demandons de nous indiquer la taille souhaitée pour votre ou vos enfants : **document à rendre impérativement (www.ecolejda.eu) pour le 16/09/19**

Naissance de Léo Neves. Félicitations !

## CONSEIL PASTORALE

### LES SACREMENTS

Les enfants de l'école qui souhaitent préparer avec nous le Baptême et/ou la Première Communion devront faire parvenir au secrétariat la circulaire correspondante. (cf documents de rentrée).

**Messe de rentrée des élèves**, vendredi 20 septembre à 8H30.

**Messe de rentrée samedi 12 octobre à 10h**

**Séjour à Lourdes** : visite culturelle et culturelle pour les CM1 du 28 sept au 1er oct.

**1eres communions** : samedi 16 mai 2020 à la Cathédrale de la Major.

L'équipe pastorale.



## RENTREE DE L'APEL

**Matinée de rentrée le Samedi 12 octobre 2019 :**

10h MESSE DE RENTREE dans la chapelle

11h15 AG de l'APEL

Visite de l'école pour ceux qui le souhaitent

12h30 Apéritif en commun

13h Pique-nique dans la cour de l'école

### **FOOT à Jeanne d'Arc**

L'APEL de l'école Jeanne d'Arc propose cette année aux enfants (**garçons et filles du CP au CM2**) qui aiment et qui souhaitent pratiquer le Football (loisir), de pouvoir le faire librement avec l'école, et sans contrainte.

**Les plateaux auront lieu le samedi matin sur un stade de la Ville de Marseille ou dans le Gymnase.**

Il sera nécessaire que l'équipe soit « **coachée** » par un papa ou une maman. Les enfants pourront participer librement aux plateaux organisés en fonction des disponibilités de chacun.

Les dates seront communiquées prochainement. (5 dans l'année)

Il n'y a pas obligation de participer à tous les plateaux.

**Contact** Thibault DURON 06.20.21.81.38

L'APEL Jeanne d'Arc recrute les bonnes volontés (Papa ou Maman) pour nous aider tout au long de l'année dans l'organisation des diverses activités. N'hésitez pas à nous contacter.

## ORGANISATION

**Horaires de classes :** (ouverture des portes 10 mn avant)

De 8h30 à 12h et de 14h à 16h45.

### **Entrées-Sorties :**

\***PRIMAIRE** : les entrées et sorties se font exclusivement par le portail du bd Lord Duveen.

\***MATERNELLES** : ne peuvent entrer dans l'école, bd Lord Duveen, que les parents de maternelle ayant un badge.

Les entrées et sorties des maternelles se font par le portail du bd Lord Duveen.



Aux heures de sorties, il est demandé aux parents, grands-parents, personnes chargées d'accompagner les enfants, de ne pas s'attarder dans et devant l'établissement et de respecter les accès.

**Les portes sont fermées à 8h30 précises, sauf pour les Petites Sections accueil de 8h15 à 8h40 jusqu'aux vacances de la Toussaint seulement.**

### **Sécurité des élèves :**

Aucun animal (même au bras) n'est accepté dans l'enceinte de l'école.

**Il est interdit de stationner devant les portails de l'école, ainsi que sur les passages piétons.**

### **Horaires de Garderie :**

\***le matin** : 07h35 à 08h10

\***le soir** : 17h00 à 17h50. Fermeture de l'école à 18h précises

→ Les enfants de **maternelles, CP et CE1** peuvent être récupérés à **17 h 30 et 17 h 50** seulement (ne pas insister entre ces horaires, merci).

→ Les enfants du **CE2 au CM2** sont en étude surveillée jusqu'à **17 h 50**.

Les entrées et sorties des garderies se font par la porte de la rue Jean Mermoz.

## DATES A RETENIR

### **Photos de classes : vendredi 27 septembre**

Réunions de classes de 17h à 18h:

Lundi 9 sept : CP

Jeudi 12 sept : CM2

Vend 13 sept : CE2 + CE1/CE2

Lundi 16 sept : CE1

Jeudi 19 sept : CM1

Lundi 23 sept : GS

Vend 27 sept : PS

Lundi 30 sept : MS

\*Vacances de la Toussaint du vendredi 18 octobre au soir au lundi 4 novembre au matin.

Lundi 11 novembre : école fermée (jour férié)

\*Vacances de Noël du vendredi 20 décembre au soir au lundi 7 janvier 2020 au matin ; pas de garderie du soir.

\*Vacances d'hiver du vendredi 14 février au soir au lundi 2 mars au matin.

Carnaval de l'école jeudi 12 mars après-midi.

\*Vacances de Printemps du vendredi 9 avril au soir au lundi 27 avril au matin.

Vendredis 1er et 8 mai : école fermée (jours fériés)

Pont de l'Ascension : école fermée du mardi 19 mai 18h au lundi 25 mai matin.

Lundi de Pentecôte, 1er juin : école fermée (jour férié)

\*Vacances d'été : vendredi 3 juillet à 17h ; pas de garderie du soir.

### **Sixième :**

pour nos CM2, pensez à envoyer au collège de votre choix un courrier pour demander la marche à suivre.

## CANTINE et GARDERIE OCCASIONNELLES

A partir du mardi 1er octobre, pour tout repas occasionnel ou besoin de garderie occasionnel, il sera indispensable de remettre un ticket (au nom de l'enfant et daté) à l'enseignante.

La vente de carnets tickets se fera le jeudi matin (entrée Mermoz) de 8h15 à 8h30 à partir du jeudi 26 septembre.

Cantine (bleu) 6.80€ l'unité, achat de carnets de tickets repas, 5, 10,... payables par chèque à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc au prix de 34 €, 68 €,...

Garderie (jaune): 3€ l'unité, achat de carnets de tickets repas, 5, 10,... payables par chèque à l'ordre de l'OGEC Jeanne d'Arc au prix de 15 €, 30 €,...

### **L'Assurance scolaire est une obligation scolaire :**

En l'absence d'attestation d'assurance au 20 septembre 2019, la somme de 10.50 € vous sera facturée pour adhérer à l'assurance de l'école, La Mutuelle St Christophe.

## **RGPD dans l'établissement**

Dans le cadre de la scolarisation de votre enfant dans un établissement de l'Enseignement catholique, vos coordonnées et celles relatives à votre enfant sont également transmises aux organismes suivants de l'Enseignement catholique ou à certaines collectivités territoriales, et pour les finalités suivantes :

· Au Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique dans le cadre de la gestion interne de l'Enseignement catholique et de la remontée des données qui doit être faite au Ministère de l'Education nationale à des fins de recensement des effectifs.

· A l'Association Gabriel (Gestion Associée des Bases et Réseaux d'Information de l'Enseignement Libre) tenant à jour le référentiel des données de l'enseignement catholique. Via cette base de données, les coordonnées de l'élève sont transmises à l'UGSEL, Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique, lorsque l'établissement en est adhérent, à des fins de gestion de la participation de l'élève aux activités qu'elle organise, ainsi qu'aux directions diocésaines et/ou services académiques de l'Enseignement catholique à des fins statistiques et pour la gestion des établissements de leur ressort.

A l'APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre, lorsque vous êtes adhérent à cette association.

L'APEL, association des parents d'élèves de l'enseignement libre de l'école, tient à jour le fichier des adhérents à son association (voir circulaire de l'APEL distribuée)

## **Activité Pédagogique Complémentaire (APC)**

Les APC s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement sur le temps scolaire. Elles se déroulent par groupes restreints d'élèves. Elles sont organisées par les enseignantes et mises en œuvre sous leur responsabilité elles permettent de développer différentes compétences :

S'exprimer dans un langage syntaxiquement correct et précis. Reformuler pour se faire mieux comprendre.

Pratiquer divers usages du langage oral : raconter, décrire, évoquer, expliquer, questionner, proposer des solutions, discuter un point de vue.

Comprendre des textes écrits sans autre aide que le langage entendu. Développer des outils mathématiques etc...

Une aide est apportée aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages.

Nous vous remercions de bien vouloir donner une suite favorable à la proposition nominative que va vous faire ces jours-ci l'enseignante de votre enfant.

APC : les élèves sont récupérés à 18h à l'entrée de la rue Jean Mermoz.

## **SECURITE**

### **Sécurité de vos enfants à l'école :**

**Dans le règlement de l'école nous vous indiquons les éléments qui vous permettent de récupérer votre enfant. Si vous n'avez pas votre badge merci de ne pas insister.**

**Aucun enfant n'est accepté après 8 h 30.**

Le PPMS (plan particulier de mise en sûreté accessible sur le site de l'école) attentat/intrusion est un « plan » résultant d'une réflexion collective qui permet de :

\*réfléchir aux réactions à avoir en fonction des spécificités de l'établissement.

\*valider sa pertinence au cours des exercices.

\*faire acquérir progressivement des réflexes, mettre en œuvre des comportements prédéfinis, anticiper.

\*atténuer au maximum l'effet de sidération.

\*tester de la chaîne d'alerte (descendante ou montante)

Aux forces de sécurité qui devraient intervenir le PPMS permet de :

\*appréhender les caractéristiques de l'établissement scolaire (personne, plans du site).

\*établir la procédure à mettre en œuvre en situation de crise.